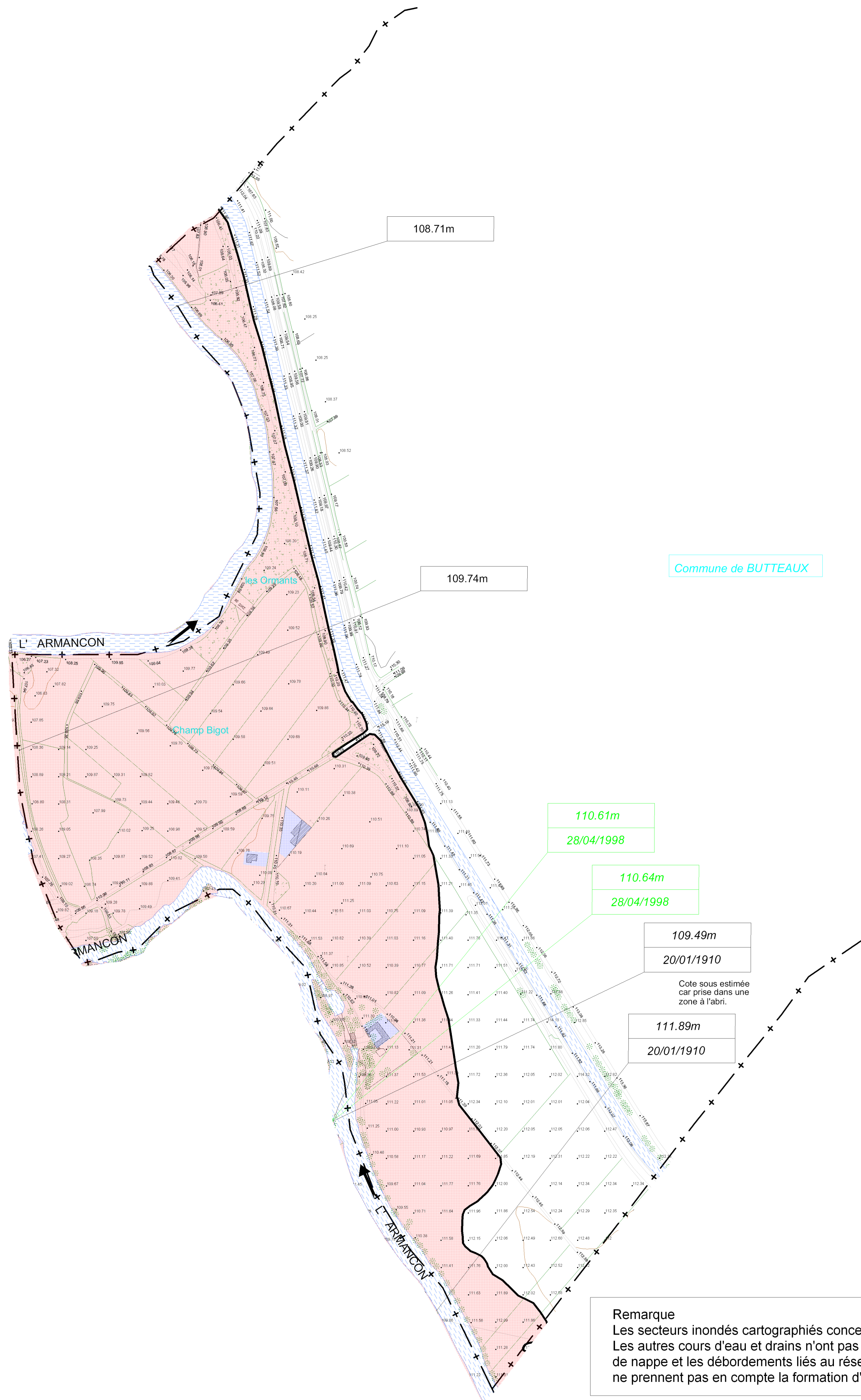
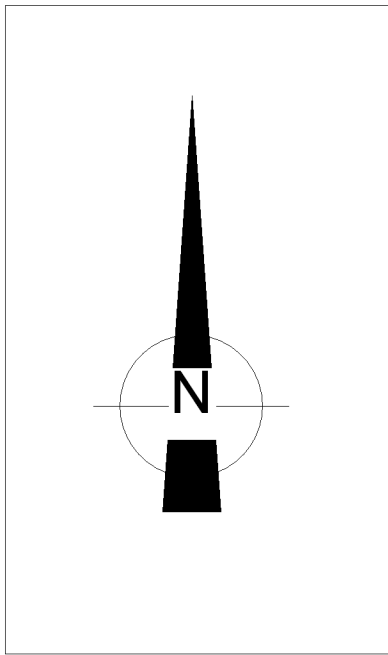




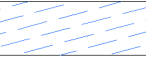
Remarque
Les secteurs inondés cartographiés concernent les écoulements de l'Armançon.
Les autres cours d'eau et drains n'ont pas été étudiés ainsi que les éventuelles remontées de nappe et les débordements liés au réseau d'assainissement. Les résultats présentés ne prennent pas en compte la formation d'embâcles.

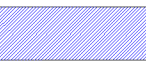


LEGENDE

— Limite de la zone inondable pour les plus hautes eaux connues (PHEC)

—+— Limite communale

 Cours d'eau, Canal, Plan d'eau

 Zone bleue: zones urbanisées soumises à un aléa non fort

 Zone rouge: zones urbanisées soumises à un aléa fort, et zones naturelles ou agricoles soumises à un aléa faible, moyen ou fort

LAISSES DE CRUES

109.49m	Cote NGF des plus hautes eaux connues (PHEC)
20/01/1910	Date de l'évènement

110.61m	Cote NGF de crues plus faibles qu'une crue centennale
28/04/1998	Date de l'évènement

COTES INTERPOLEES

109.74m	Cote déduite des laisses de crues des PHEC
---------	--

B	Mars 2006	DEUXIEME DIFFUSION	
A	Sept 2004	PREMIERE DIFFUSION	
No.	Date	Désignation et Position	Visa
MODIFICATIONS			

ECHELLE : 1/5000

ECHELLE 0 50 100 200 300 400 500 METRES

	PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION APPROUVE LE 25 MAI 2009	
Vous pourriez être intéressé à mon activité : AUDREBERT, ID 25 MAI 2009 Le Préfet, Pour la Préfet, Le Secrétaire Général, Jean-Claude GENEY	ETUDE HYDRAULIQUE	
Plan de Zonage Commune de BUTTEAUX		
	Rapport n° : 870058 Septembre 2004	Dessin n° : 2A